



Amende inscrite au casier n°2 - demande de non inscription

Par **evolver**, le **20/06/2010** à **18:47**

Bonjour,

J'ai eu en 2007 une amende de 620e (uniquement cette amende) pour infraction code de la route

Je viens de demander en 2010 une demande de non inscription au 2e bulletin du casier judiciaire.(sur le 3 il n'y a rien)

Ai je beaucoup de chance que ce soit accepter sachant qu'il n'y a rien eu depuis et que j'ai un parcours professionnel pas mal mais qui va necessiter un casier vierge ?

Sinon au bout de combien de temps cela peut il s'effacer seul ?

Je vous remercie de vos informations;

Par **lebucheron88**, le **29/06/2010** à **17:15**

La réponse se trouve ici <http://www.votre-question-juridique.com>